

Brest, le 26 novembre 2019

Service Comptabilité
 Concerne les Lycéens

Abonnement au SELF 2ème trimestre 2019-2020 du 09/12/19 au 13/03/20

Tarif du 16 septembre 2019 au 03 juillet 2020

	5 repas/s	4 repas/s	3 repas/s	2 repas/s	1 repas/s
Prix unitaire	5.30€	5.30€	5.30€	5.30€	5.30€
Prix de l'abonnement trimestriel	254.40€	201.40€	153.70€	100.70€	53.00€

Rappel : La modification de l'abonnement en cours d'année ne concerne que les familles qui règlent le self par chèque ou en espèces trimestriellement. Les chèques seront libellés à l'ordre de « OGEC Sainte Anne Brest », et seront encaissés à partir du 09 décembre 2019. Prendre contact avec la comptabilité pour tout arrangement de règlement.

ATTENTION : Les élèves qui sortent de l'établissement à midi deviennent de fait *externes* et ne sont autorisés à rentrer qu'un quart d'heure avant le début des cours. Ils ne sont plus sous la responsabilité du chef d'établissement et doivent impérativement consommer à l'extérieur les produits qu'ils achètent.

Pour une meilleure gestion, ce COUPON-REPONSE est à retourner accompagner de votre règlement pour le self uniquement, au service comptabilité pour le 05 décembre 2019 dernier délai.

✂-----
Lycée-Année scolaire 2019-2020/Trim. 2 Régime : DP

NOM-Prénom :

Classe :

Préciser les jours de présence en les entourant.

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI

Ci-joint un chèque deeuros

Date et signature des parents :

Retour impératif du coupon